



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Technicien en arboriculture et en horticulture

Titre du poste : Technicien en arboriculture et en horticulture

Service : Équipement et travaux publics

Domaine d'emploi : Horticulture

Statut : Personne salariée régulière à temps plein

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0824-0905

Date d'affichage : Le 28 août 2024

Date de fin d'affichage : Le 12 septembre 2024

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne créative pour combler le poste de technicien en arboriculture et en horticulture à titre de personne salariée régulière à temps plein au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant du contremaître - espaces verts, horticulture et arboriculture, le titulaire du poste assume les principaux mandats ci-dessous :

- De concert avec son supérieur, participe à l'élaboration du programme de plantation d'arbres, recherche de nouveaux sites de plantations d'arbres et sélectionne les essences appropriées;
- Procède à l'inspection et à l'évaluation des arbres appartenant à la Ville en déterminant les diagnostics et en prescrivant les actions et les traitements correctifs requis, le tout en fonction de l'évaluation des facteurs de dangerosité;
- Repère les arbres sur le territoire de la Ville qui peuvent représenter un danger afin d'assurer la sécurité publique sur le territoire;
- Élabore des plans d'aménagement et des devis pour différents projets et participe à la surveillance des travaux en cours de réalisation;
- Procède aux commandes des végétaux et des matériaux requis et vérifie leur qualité à leur réception;
- Détermine les propriétés des arbres et des végétaux, situés sur les terrains de la Ville, à l'aide des outils à sa disposition (plans, lignes de rue, rapports d'arpentage, logiciels, etc.) et met à jour l'inventaire;
- Procède à des inspections pour des requêtes ainsi que pour des travaux d'horticulture et d'arboriculture et réponds aux demandes des citoyens;
- Participe à la rédaction de demandes de subventions, de rapports et de sommaires;
- Durant la période hivernale, en collaboration avec la division de la voirie, pour les activités reliées au déneigement, apporte son aide aux suivis des requêtes et des inspections;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

En période hivernale, il est à noter que le titulaire du poste relève du contremaître en fonction, en raison des périodes de gardes des contremaîtres à ce Service.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de la production horticole agroenvironnementale ou en paysage et commercialisation en horticulture ornementale ou dans une autre discipline connexe et pertinente;
- Posséder deux (2) années d'expérience pertinente dont une (1) année en arboriculture;
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- Détenir d'excellentes connaissances pour l'identification des arbres, des maladies et des insectes;
- Attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Intérêts pour la création, la conception et le travail à l'extérieur;

- Faire preuve d'autonomie, d'aptitudes d'analyse et du souci du détail;
- Posséder de très bonnes aptitudes pour l'organisation, la détermination des priorités et le travail d'équipe;
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Bonnes connaissances de l'environnement Windows et des logiciels informatiques Word et Excel;
- Détenir la certification de l'arboriculteur de l'ISA (atout).

Horaire de travail :

Les heures de travail sont de trente-cinq (35) heures par semaine, de 7h30 à midi et de 13h00 à 16h15 du lundi au jeudi, et de 8h00 à midi, le vendredi

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 30.00\$ et de l'échelon 7 de 35.94\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZIFcQhNZDVB2E3R2RCAiY09NBBcvaVUpA1BMIVsNeniQWDYbXkMddBEGcjUYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0824-0905&BRID=EX386577&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.